

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines d'Alès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Décision du 24 août 2017 portant nomination des membres du conseil d'école
de l'École nationale supérieure des mines d'Alès**

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;
Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Alès notamment son article 2 (3°),

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en qualité de représentants de l'Etat, à compter du 1^{er} septembre 2017 :

Au titre du ministre chargé de l'industrie

En tant que titulaire :

M. Lerouge (Christophe), directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon.

Au titre du ministre chargé des communications électroniques

En tant que titulaire :

M. Caquot (Emmanuel), chef de la Mission de tutelle des écoles au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

En tant que suppléant :

M. Théry (Vincent), adjoint au chef de la Mission de tutelle des écoles au conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

*Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur
et du ministre chargé de la recherche*

En tant que titulaire :

Mme Le Pellec Muller (Armande), rectrice de l'académie de Montpellier.

En tant que suppléante :

Mme Borredon (Marie-Elisabeth), déléguée à la recherche et à la technologie pour la région Occitanie.

Sur proposition du ministre chargé du budget

En tant que titulaire :

Mme Baruteau (Anne-Françoise), administratrice des finances publiques au sein de la direction des finances publiques du Gard.

En tant que suppléante :

Mme Sauvonnnet (Martine), inspectrice divisionnaire des finances publiques au sein de la direction des finances publiques du Gard.

Article 2

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines d'Alès, en qualité de représentants des collectivités territoriales de la région Occitanie ou de leurs groupements, sur proposition de leur président, à compter du 1^{er} septembre 2017 :

Région Occitanie

En tant que titulaire :

Mme Frontanau (Nelly), conseillère régionale.

En tant que suppléant :

M. Gibelin (Jean-Luc), vice-président en charge des mobilités et infrastructures transports.

Pôle métropolitain Nîmes-Alès

En tant que titulaire :

M. Chambon (Christian), adjoint délégué au Pôle éducation, enfance et jeunesse, conseiller communautaire d'Alès Agglomération.

En tant que suppléant :

M. Descloux (Jean-Luc), vice-président de Nîmes métropole, délégué aux extensions de territoire et de compétences au Pôle métropolitain Nîmes-Alès.

Mairie d'Alès

En tant que titulaire :

M. Benabdillah (Jalil), conseiller communautaire, vice-président.

Article 3

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès est chargé de l'exécution de la présente décision, qui est publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 24 août 2017.

Le ministre de l'économie et des finances,
Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU